ARRITTI

nu 2831 da u 29 di ferraghju à u 6 di marzu di u 2024

58a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Processus de Beauvau p.3

Début de la phase conclusive

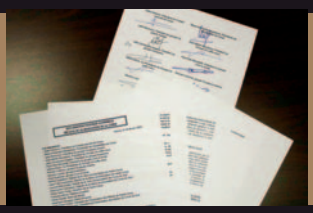

Réunion du lundi 26 février 2024 à Beauvau

Avanzemu !

La réunion tenue au ministère de l'intérieur a permis de dégager un accord de principe sur tous les points conformément à la délibération du 5 juillet 2023 et à la Déclaration de politique solennelle des élus de la Corse en date du 24 février dernier. Avanzemu ! Da leghje p.5

Tavignanu Vivu au Parlement européen

La Commission européenne doit bientôt rendre son avis

p.4

Cuntrastu di l'Autunumìa u 9 di marzu in Bonifaziu

Quels rapports transfrontaliers dans une Corse autonome ?

p.4

L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è prisentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di u cullettivu anti razzistu Avà Basta.

Avà Basta

Avà Basta hè natu d'una presa di cuscenza di pettu à i prublemi di razzìsimu è di zenufubìa. Hè statu fundatu da l'anziana depurtata Natale Vincensini. Natale entre in a resistenza à l'età di 15 anni. À 17 anni, hè arrestata da a Gestapò, torturata è dipurtata in u campu di donne di Ravensbruck. Un annu dopu, di maghju 45, ghjunghje à scappà durante *a marchja di a morte*. Natale hè una cumbattente è tutta a so vita hà militatu pè a ghjustizia, a demucrazìa, i diritti umani. In u 1985, adunisce 500 personi è fonda u cullettivu antirazzistu Avà Basta per luttà contr'à tutte e discriminazioni.
Natale Vincensini ferma presidente d'onore di u cullettivu ch'hè presidatu oghje da Ghjiseppu Maestracci.

Avà Basta s'occupa di dimarchje amministrative, informa è cunsiglia a ghjente discriminata per vìa di u so culore di pella. Sustene dinù i disgraziati, è sò suvente i migranti i più pòveri è maltrattati in a pupulazione. L'associu l'informa nant'à i so diritti è i so duveri da ch'elli pòssinu integrassi in a sucietà. Intervene dinù in e scole, cullegi è licei, da sensibilizà i giòvani à i prublemi di razzìsimu. Travaglia cù d'altri associ umanitarii chì lòttanu contr'à e discriminazioni è per l'inserzione di i migranti. Organizeghja furmazioni, scontri, viaghji, scàmbii, da avvicinà e cumunità.
U so aiutu s'indirizza à *« tutte e personi in difficultà cù l'amministrazioni, in situazione di precarità o chì scòntranu prublemi suciali o di razzìsimu. Pè u più l'immigrazione... e personi senza carta, piazzate in retensione amministrativa o quelli chì l'aiùtanu. »*

Dice a Chjama pè a creazione d'Avà Basta : *« Parchì nantu à issi spondi ci scalèdinu ind'i sèculi passati, cum'è tanti maròsuli, i pòpuli di u Maditarràniu sanu sanu... Parchì l'omu ci anu criatu, à u crucivìa di culturi parechji, un cantu prufondu, è anu sapiutu intigranni è tènani l'accenti più landani ind'una sprissioni spùtica... Parch'elli si scòntranu ancu oghji in quista a tarra u sviluppu è u sottusviluppu, l'esiliu è u vultà, l'Auropa è l'Àfrica, a ricchezza è a paura, a spiranza è u ricusu... Parchì a Stòria calchì volta ùn ci sà chì strada piglià, trà a vulintà d'essa sè stessu è l'angoscia d'avè da fà i so scelti... Parchì, più vicinu à a situazioni, sò mantinuti à posta in Corsica l'ambiguità è a bucìa è danu u so significatu veru à u razzìsimu d'ogni ghjornu... Parchì certi muvimenti d'ispirazioni razzista pari ch'elli ci acquìstinu puteri di più cà altrò... Parchì i risposti à issi intarrugazioni si ponu truvà in parti ind'a tistimunianza ch'ellu tocca à i Corsi à purtà ind'a lotta contru à a intullarenza, u disprezzu è l'alienazioni... Ci pari nicissaria di tistimunià quì, è di modu particulari, contru à u razzìsimu. »* ■

Cuntatti è sustegnu : http://www.avabasta.com

Accapu di a reddazzione

Da parte è manca

Sò già 30.000 morti in Gazà è più d'un millione di zitelli, donne, omi à pate a fame è cundizioni di vita tremende. In ssu scumpientu, Israele appronta un offensiva nant'à Rafah. Sarebbe un tràmpalu di più pè a distribuzione di l'aiutu umanitariu già impeditu assai. Hà dettu Antonio Guterres, u presidente di l'Urganisazione di e Nazioni Unite, *« sta nutizia ùn sarebbe solu spaventosa per più d'un millione di civili palestiniani, sunerebbe u murtòriu di u nostru prugramma d'aiutu »*. A cumunità internaziunale si mubilizeghja per ottene una trègua...
In u frà tempu, nant'à i retali suciali si tròvanu annunzii è attache da tutte e mamme. I prò palestiniani è i prò ghjudei s'affròntanu à colpu di videò è d'accusazioni, quand'ellu ùn hè micca di *fake-news*... Quale hà tortu ? Quale hà raggiò ? A pulìtica di i culoni hè stata dannosa à i dui pòpuli. Cum'ella ferma dannosa, parte di u mondu àrabu, a vuluntà di vede sparisce Israele. Ch'omu si piazza d'una parte o l'altra, a stòria di ssu cunflittu hè bella cumplicata. Israele hà vintu u dirittu à un Statu è una terra dopu à a guerra è u fragellu di a *shoah*. A Palestina dinù. U fattu ghjè chì e grande putenze anu ghjucatu quì cù i bisogni, e brame è u dirittu di i pòpuli. È micca solu dapoi a fin'di a seconda guerra mundiale. E pulìtiche culuniale è l'interessi di u dettu « mondu sviluppatu » anu arruinatu l'avvene di u Cuntinente africanu chì ne pate e cunsequenze sempre avà.
Chì si pò fà oghje ? Rispettà i bisogni, e brame è i diritti di i pòpuli, ricuniscènduli è rispettènduli. L'accordi d'Oslo in u 1993 pè a cuesistenza di dui Stati ferma ancu oghje a sola suluzione per fà ch'elli sìanu assicurati è rispettati ssi diritti. Oghje ùn ci hè micca suffrenza chì supraneghja l'altra. Ci sò dui pòpuli chì sòffrenu di manera tremenda. È ci sò ciucci chì mòrenu, da parte è manca. Ùn hè micca suppurtèvule. Nimu ùn ghjunghjerà à pienghje megliu un zitellu chì more quì, disprezzendu un zitellu chì more culà. E cose ùn ponu accunciassi diciendu chì l'uni sòffrenu di più chè l'altri. Israele s'hè custruita è hà sempre campatu in u terrore di l'òdiu chì a circundava. Ùn si dà micca u dirittu di a cumpassione pè e suffrenze palestiniane. S'hè custruita un Statu militare induve giuvanotte è giuvanotti, u pòpulu sanu, si sò militarizati per difèndesi. Para cusì l'aggressioni di dumane è si vindicheghja di l'aggressioni d'eri. Ùn si misura micca u traumatìsimu di u 7 d'ottobre. È s'omu vole sòrtesi un ghjornu di ssu cunflittu, ùn ci vole micca à rilativizà sta ferita. Nemancu sminuìla di pettu à quelle ch'elli càmpanu oghje i Gasaui. U pòpulu palestinianu hè un pòpulu martòriu, eri cum'è oghje. Hà fattu a scelta d'un terrurìsimu di Statu anch'ellu per prutègesi. Campa ind'è l'òdiu di stu vicinu impostu ch'ellu ùn hà mai accettatu. N'arricoglie tutti i frutti macerbi... Eppuru, da parte è manca, ci sò israeliani è gasaui pronti à tende a manu, à parlassi, à ascultassi è à spàrtesi ssu territoriu, da ch'omu li ricunnosci u dirittu à l'esistenza è à a pace. Ghjè a sola, l'ùnica suluzione. Un ghjornu, ci volerà chì l'omi, da parte è manca, a capìscinu. Stu ghjornu venerà induve una generazione nova si peserà per custruisce sta pace tantu bramata. Ch'o sinò ùn ci serà chè làcrime è sangue, da parte è manca. ■

Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Processus de Beauvau

Début de la phase conclusive

Quelle sera la lettre de la réforme constitutionnelle proposée au vote du Congrès en vue de l'autonomie de la Corse ? On approche de cet instant-clef du processus de Beauvau.

En obtenant du Comité stratégique, institué au tout début du processus, une position commune après dix heures de réunion ce 23 février à Aiacciu, Gilles Simeoni a réussi à rassembler au-delà des seuls nationalistes, tout en gardant dans le jeu les trois groupes qui ont voté la délibération du 5 juillet 2023. Corsica Lìbera continue son cavalier seul, et le front du refus se résume désormais au seul Jean Jacques Panunzi.

Au moment d'écrire cet article, l'issue du dîner/réunion de travail convoqué au ministère de l'Intérieur par Gérald Darmanin dans la soirée et la nuit du 26 février n'est pas encore connue. Et, de toutes façons, le dernier mot sera celui d'Emmanuel Macron qui signera la proposition de réforme de la Constitution proposée au Parlement selon la procédure qui doit mener à une ratification des 3/5es par le Congrès de Versailles.

Du côté du Président de la République, un engagement formel a été pris devant les élus de la Corse le 28 septembre 2023 pour que soit inscrit, dans la Constitution, à propos de la Corse, la reconnaissance d'une *« communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle »*. Les mots sont pesés et ont chacun une finalité : *« insulaire et historique »* pour légitimer une loi organique instituant en Corse une autonomie en dehors du droit commun des autres collectivités de la République ; *« linguistique et culturelle »* pour conférer à la langue corse un statut reconnu institutionnellement.

Toutes sensibilités confondues, le texte issu de la réunion du 23 février 2024 demande au Président de la République que cette formule soit complétée : *« communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle, ayant développé au fil des siècles un lien fort et singulier avec sa terre : l'île de Corse »*. Cela afin d'ouvrir la porte à un *« statut de résidence, application à la dimension foncière et immobilière du statut de résident voté par l'Assemblée de Corse »*. Sur ce point, l'accord politique est unanime.

Au-delà de la formule retenue, se pose la question de la forme que prendrait cet ajout à la Constitution, à travers un titre à part comme il en existe déjà un à propos de la Nouvelle Calédonie, ou par un article nouveau consacrant une collectivité corse spécifique. Ces questions juridiques sont en fait très politiques.

Actuellement la Corse ressort de l'article 72, celui des collectivités métropolitaines, quand l'article 73 traite des départements d'Outre-Mer (DOM) et l'article 74 des Territoires d'Outre-Mer (TOM). L'inscription de la Corse dans un simple article, probablement numéroté 74-1, la mettrait sous un régime général de compétences qui, a priori, réserve le pouvoir réglementaire ou législatif au Parlement, et donc fait barrage à une autonomie, même limitée, des collectivités. S'il est créé un titre spécifique à la Corse, le champ des possibles sera alors bien plus grand pour rédiger la loi organique qui instituera l'autonomie promise à la Corse.

Laurent Marcangeli en tant que député, Valérie Bozzi, élue du groupe de la droite à l'Assemblée de Corse et Stéphane Sbraggia maire d'Aiacciu, ont confirmé par leur signature de la *« déclaration solennelle »* leur soutien à une autonomie de la Corse avec pouvoir législatif. Mais ils reportent leur décision finale sur la rédaction constitutionnelle nécessaire en fonction des réponses que donnera l'État sur chaque option, simple article ou titre de la Constitution. Quoi qu'il en soit, leur position favorable comptera beaucoup dans la suite des négociations.

En fait, avec cet accord politique signé solennellement à l'Assemblée de Corse le 23 février 2024, nous sommes entrés dans la phase conclusive du processus de Beauvau, avec un mois d'avance sur le calendrier fixé. ■

NDLR : Leghje dinù in pàgina 5.

Procédure d'urgence du Parlement européen pour Tavignanu Vivu

La Commission européenne doit bientôt rendre son avis

En novembre dernier, Arritti rendait compte de la démarche devant la commission des Pétitions (PETI) du Parlement européen quant à la violation de plusieurs traités et directives européennes dans le cadre du projet de centre d'enfouissement de déchets ménagers et de déchets amiantifères sur un méandre du fleuve Tavignanu ; projet portée par la société Oriente Environnement à Ghjuncaghju.

La commission PETI a donné raison au collectif Tavignanu Vivu et a saisi la Commission européenne du dossier. Pour ce faire, une procédure d'urgence a été déclenchée pour mener l'enquête dans un délai de trois mois qui expire au 1er mars 2024.
Nous serons donc bientôt fixés. Que peut faire la Commission européenne ?
- soit elle donne raison au Collectif, constatant qu'il y a violation du droit européen. Elle devra alors demander au gouvernement français de se mettre en conformité avec les directives bafouées.
- soit elle considère qu'il n'y a pas violation du droit européen, et la procédure s'arrête. Ce qui n'empêche pas le parlement européen de poursuivre son enquête pour l'étayer davantage.
- soit elle se donne un délai supplémentaire en le justifiant.
D'ores et déjà, la démarche du collectif a marqué un point important, que l'on espère décisif. *« Le collectif Tavignanu Vivu salue la décision de la commission des Pétitions du Parlement européen qui reconnaît le bien fondé de notre action »* avait commenté Marie Dominique Loye pour le collectif, *« le projet de centre d'enfouissement de déchets à cet endroit viole le droit européen, il menace gravement le fleuve Tavignanu faisant peser un risque insensé à l'environnement et à la santé des populations »*.
Pour Maître Yzquierdo, représentante de la démarche Notre Affaire à Tous qui accompagne le collectif depuis le lancement de la Déclaration des droits du fleuve, en 2021, *« le Parlement européen envoie un signal fort en répondant aux préoccupations légitimes du collectif Tavignanu Vivu face à ce projet incohérent avec le droit de l'Union européenne. Le combat pour la protection du fleuve Tavignanu prend désormais une autre dimension »*.
Rappelons que le projet porte atteinte à plusieurs textes fondamentaux : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, directive sur la mise en décharge de déchets (1999), directive-cadre relative aux déchets (2008), directive-cadre sur l'eau (2000), directive Habitats (1992), directive Oiseaux (2009), directive d'évaluation des incidences de certains projets sur l'environnement (2011), objectifs de la Politique Agricole Commune...
Le collectif a eu le soutien des groupes PPE (droite européenne), Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates, Renew (Renaissance), Verts-ALE, Conservateurs et Réformistes, ainsi que des non-inscrits siégeant à la commission PETI. Il appelle les citoyens et citoyennes à signer sa pétition en ligne pour peser davantage sur la Commission européenne. ■ **F.G.**

www.tavignanu.corsica/declaration-des-droits-du-fleuve-tavignanu

Cuntrastu di l'Autunumìa

Femu a Corsica dà appuntamentu u 9 di marzu

Dans le droit fil de la résolution adoptée lors de la Cunsulta Generale de Femu a Corsica le 14 janvier 2024, le Cumitatu Tarrituriali di u Suttanacciu organise le samedi 9 mars à 15h à l'Espace Saint Jacques de Bonifaziu, un *Cuntrastu di l'Autunumìa* intitulé : *« **Quels rapports transfrontaliers dans une Corse autonome ?** »*
Discuter, échanger, convaincre, pour aboutir à un accord politique global autour de la délibération du 5 juillet 2023, matrice du processus d'autonomie, à un moment charnière de notre histoire, c'est l'objectif de ces débats largement ouverts, afin d'organiser des moments d'échanges démocratiques avec les Corses.
Ce *Cuntrastu di l'Autunumìa*, après le premier tenu à Aiacciu en novembre dernier relatif au modèle social dans une Corse autonome, permettra également d'évoquer la question stratégique de la coopération transfrontalière et de ses enjeux (économiques, culturels, linguistiques, universitaires, touristiques, transports, etc.) à travers le prisme de l'autonomie.
Appuntamentu dunque u 9 di marzu par cuntrastà, pà a cuuperazioni internaziunali, par l'Autunumìa ! ■

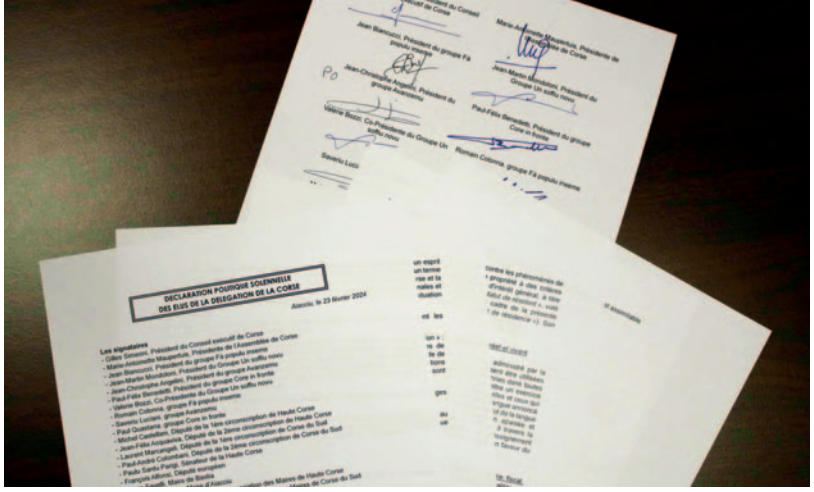

Réunion du lundi 26 février à Beauvau

Avanzemu !

La réunion tenue au ministère de l'Intérieur a permis de dégager un accord de principe sur les points suivants.

Titre ou article ?
Le choix n'est pas encore tranché. Gérald Darmanin reste sur l'option de l'article avancée par le discours d'Aiacciu d'Emmanuel Macron mais la discussion reste ouverte sur ce point.
D'ailleurs les textes proposés parlent d'une *« inscription constitutionnelle de la Corse »* et ne précise pas s'il s'agit d'un titre ou d'un article.

Avancées actées.
1/ La rédaction du projet de réforme constitutionnelle comportera les éléments suivants :
- La Corse est dotée d'un *« statut d'autonomie au sein de la République française »*, en tant que *« communauté insulaire méditerranéenne. historique, linguistique, culturelle, ayant un lien singulier avec sa terre »*.
- L'ajout du dernier point par rapport au contenu du discours de Macron est une avancée qui permettra de décliner la question foncière.
2/ Pour tenir compte des spécificités de la Corse, le Parlement et le Gouvernement auront un pouvoir d'adaptation générale des lois et des règlements. Ainsi, pour chaque texte, le Gouvernement et le Parlement pourront prévoir des adaptations propres à la Corse comme cela est le cas pour la Polynésie et la Nouvelle Calédonie.
3/ Habilitation du Gouvernement et du Parlement donnée à la Collectivité Autonome pour adapter la loi dans les domaines prévus par la loi organique selon une procédure à préciser.
4) Reconnaissance d'un pouvoir normatif propre, de nature législative ou réglementaire selon les domaines concernés, attribué à la Collectivité Autonome de Corse. Dans ces domaines le contrôle est effectué selon les mêmes procédures que pour les lois nationales françaises : avis simple du Conseil d'Etat en amont, et contrôle du Conseil Constitutionnel en aval, conformément aux termes de la délibération du 5 juillet 2023 et de la Déclaration politique solennelle du 24 février 2024.

Suite du processus.
Les points actés hier doivent faire l'objet d'une rédaction définitive en vue d'une réunion conclusive dans les 15 jours. Si cette réunion est positive, et après accord du Président de la République, le projet de texte adopté sera transmis a l'Assemblée nationale et au Sénat pour discussion et vote avant mai 2024. Il devra être adopté à la majorité et dans des termes identiques par les deux chambres. Si c'est le cas, il sera soumis au vote du Congrès (majorité des 3/5es). Il y aura parallèlement les discussions sur le contenu de la loi organique, précisant l'architecture du statut d'autonomie dont l'adoption sera postérieure à la révision constitutionnelle. ■

Sustenìteci
Abonnez-vous !

Umo parè

par François Joseph Negroni

Un passu di più

Une haie de plus franchie cette semaine par la délégation Corse dans cette course d'obstacle appelée processus de Beauvau. La semaine dernière, Gérald Darmanin avait la prétention de prendre le taureau par les cornes. Cela tombe bien, c'est lors de l'inauguration du village Corse au salon de l'agriculture que Gilles Simeoni a recentré le débat et les enjeux. Ce processus s'inscrit dans la volonté de répondre à une demande historique, démocratique, qui doit être à la hauteur de l'enjeu et du moment. *« Nous sommes un peuple, avec sa langue, avec son attachement indéfectible à sa terre. Nous irons, avec la force et la puissance de cette Histoire. »* Ces mots ont été prononcés au lendemain de la signature par la quasi-totalité des élus de la délégation corse d'une déclaration politique solennelle, qui pose les jalons des éléments essentiels à intégrer dans le texte constitutionnel, et que l'on pourrait résumer en quatre axes majeurs. Premièrement, la reconnaissance d'une communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle ayant développé au fil des siècles un lien fort et singulier avec sa terre : l'île de Corse, autrement dit la reconnaissance du peuple Corse, *Pòpulu*. Deuxièmement, la constitutionnalisation du lien à la terre et de l'accès équitable à la propriété foncière, ce qui permettrait à terme de créer un statut de résident, qui est une demande historique de lutte contre la spéculation foncière et immobilière, *Terra*. Troisièmement, la création d'un statut de la langue corse et la mise en œuvre du bilinguisme, qui passera certainement par un Riacquistu nouvelle génération, *Lingua*. Enfin quatrièmement, le principe d'une autonomie fiscale, permettant la mise en œuvre réelle et concrète de l'autonomie, avec la possibilité de faire des lois, et la capacité financière de les mettre en œuvre, Autunumìa. Le compte y est, Terra, Lingua, Pòpulu, Autunumìa ! Il faut transformer l'essai. Les enjeux sont trop grands pour reculer face à l'Histoire, face à ceux qui se sont battus, face à ceux qui n'y sont plus. Il faut pouvoir regarder cela avec l'humilité et le silence qu'imposent cette lourde tâche. Il faut y aller, avec la force et la puissance de cette Histoire. ■

Internaziunale

Deux ans après le début de la guerre, entretien avec l'Association Solidarité Corse-Ukraine

« Il n'est pas aisé de combattre un peuple libre »

Nataliya Khobta Santoni a fondé Solidarité Corse Ukraine, une association pour venir en aide au peuple ukrainien depuis l'invasion russe en février 2022. Arritti lui avait consacrée une interview au mois de mars 2022 ainsi qu'au mois d'octobre 2022. Elle nous racontait son Ukraine, les horreurs de la guerre et la mise en place de l'association. Elle fait un point sur la situation des réfugiés ukrainiens en Corse.

Comment est organisée l'association et comment s'est-elle créée ?

Je suis la présidente de l'association Solidarité Corse-Ukraine que j'ai créée 48h après le début de la guerre, mon mari Ange Santoni est le vice-président. J'ai tout de suite contacté le Dr François Pernin, qui m'a conseillé de créer l'association car la guerre était partie pour durer. J'ai contacté des proches en Ukraine dont le parrain de ma famille qui m'a fait réaliser le sérieux de la situation. J'ai tout de suite demandé l'aide de Joëlle Martinetti, et 2h plus tard l'association était créée. Il y a des personnes très actives dans l'association comme le Dr François Pernin, Joëlle Martinetti, Phillipe Dubreuil... Il y a aussi Margot, aumônière près de l'archevêque de Corse, qui nous aide. Il y a également beaucoup de gens qui nous soutiennent ponctuellement, comme l'association Pè a Pace qui nous a aidé pour le matériel médical.

Quelles sont les premières actions que vous mettez en place à ce moment-là ?

La mairie d'Aiacciu nous a rencontré dans les jours suivants et ils ont organisé un concert à l'espace Diamant au profit de l'association. Mi-mars, les premiers réfugiés sont arrivés et j'ai servi d'interprète. Il y a eu une très grande solidarité corse, avec un afflux de dons financiers. Il y a eu aussi des dons de vêtements et de produits d'hygiène, collectés surtout à Bastia. Et pour le matériel paramédical, c'était plutôt nous en Corse-du-Sud. Jacky Santoni, ancien président de la Protection civile en Corse, a parcouru l'île pendant des mois pour récupérer le matériel en pharmacie, comme les couches, les orthèses, les alèses, les biberons... Au mois d'avril, mon mari faisait des va-et-vient à la frontière en Pologne avec de la nourriture et des produits d'hygiène pour les porter à Cracovie. Il s'est retrouvé à la frontière ukrainienne, c'était le premier voyage. Depuis, chaque mois on y va.

Pour marquer ces deux années de guerre, les réfugiés ukrainiens en Corse ont organisé deux rassemblements à Bastia, et à Aiacciu (ici sur la place St Nicolas à Bastia). *« L'Ukraine est le bouclier de l'Europe, arrêtez Poutine »... « 2 ans de guerre sanglante »... « des civils et des enfants meurent chaque jour !!! Nous vous supplions d'entendre la voix de l'Ukraine, nous avons besoin de votre soutien »...* Munis de pancartes et de drapeaux aux couleurs de leur pays, plusieurs dizaines de personnes dans les deux villes se sont rassemblées. 10 millions d'Ukrainiens ont dû quitter le pays, pour la plupart femmes et enfants, près de 300 personnes ont trouvé refuge en Corse et tentent de se reconstruire, mais leur cœur est resté là-bas. *« N'oublions pas l'Ukraine ! »* ■ **F.G.**

Comment se passent vos voyages ?

On n'a pas besoin d'autorisation spéciale pour passer la frontière depuis 2010, le passeport européen suffit même en temps de guerre. On arrive à remplir le pick-up avec les dons. On a 6 m^3 de dons à chaque fois. On fait en sorte que ces dons soient triés dans des cartons avec des étiquettes en plusieurs langues, pour que ce soit pratique à distribuer, puis à la frontière on est fouillé. On a une déclaration de la frontière pour indiquer que c'est du matériel humanitaire et on transmet le matériel paramédical à un contact qui est médecin sur le front.

Selon les chiffres de l'association, il y a 200 réfugiés ukrainiens en Corse. Comment vous accompagnez ces réfugiés ?

À un moment donné, on a frôlé 300 réfugiés. Certains arrivent, certains repartent. Je pense qu'on doit être entre 200-250 réfugiés, mais les enfants ne sont pas vraiment répertoriés. Au départ, on a eu une collaboration avec le Secours Catholique qui donnait des cours de français gratuitement aux volontaires, puis une collaboration avec Pôle Emploi. Pour les enfants, dans chaque région il y a des classes qui sont habilités à recevoir les enfants non francophones puis à l'Université de Corse il y a eu l'ouverture d'un DU Français Langues étrangères et 6 étudiantes ont pu l'intégrer en 2022. Après, on a des jeunes qu'on a pu aider financièrement pour intégrer des écoles sur le continent, on a l'exemple d'une étudiante qui a pu intégrer une école de graphisme à Toulon par exemple. Les réfugiés rencontrent des difficultés comme la lourdeur administrative dans leurs différentes procédures d'aides. Il y a aussi parfois des problèmes d'adaptation au système scolaire pour les enfants. Après, il y a également le problème de trouver un emploi, mais quasiment tous ceux qui sont restés ont trouvé un emploi en moins de six mois. Mais il y a des freins comme l'âge, la

Pour donner à l'association, flashez le QR-code, ou connectez-vous sur : www.helloasso.com/associations/solidarite-corse-ukraine

Azerbaïdjan et indépendantisme corse ?

Non à la dictature de Bakou !

On pourrait croire à un 1er avril avant l'heure, à la lecture du Corse-Matin du 23 février rendant compte de la conférence de presse du nouveau mouvement Nazione, sous le titre *« L'Azerbaïdjan met son nez dans les affaires politiques corses »*.

On y apprend que deux médias s'intéressent au mouvement indépendantiste corse et rendent compte de notre actualité en s'offusquant du traitement de la question par le gouvernement français. *« Ils dépeignent une Corse au bord de l'indépendance »* explique notre confrère Antoine Giannini qui informe même que *« le parlement azerbaïdjanais a réclamé "la reconnaissance pure et simple de l'indépendance de la Kanaky (la Nouvelle-Calégonie), de Mahoi Nui (la Polynésie française) et de Corsica (la Corse)" »*... Chjìbba !

On aurait presque pu s'en réjouir si l'on ne savait ce qu'est réellement le régime de Bakou. Ancienne République soviétique aux frontières de la Russie, la Turquie, l'Iran, la Géorgie et l'Arménie, le régime, rebaptisé République d'Azerbaïdjan en 1991 après la fin de l'URSS, est dictatorial, sous le joug des Aliyev de père en fils. Au pouvoir depuis 2003 à la suite de son père, ancien chef du KGB qui s'est imposé sur un putsch, Ilham Aliyev est régulièrement réélu, chaque scrutin étant entaché de fraudes dénoncées par la communauté internationale. Les organisations de défense des droits de l'homme accusent la corruption et le népotisme qui règnent dans le pays où les oppositions sont pourchassées, la presse muselée, les droits de l'homme bafoués. Aliyev a pour mentor le non moins dictatorial président turc Recep Erdogan et est un proche de Vladimir Poutine. L'Azerbaïdjan a des ressources naturelles en gaz et en pétrole, ce qui lui permet d'être ménagé par l'Occident et les dirigeants européens. Le régime est impliqué dans les scandales financiers des *Panama Papers* (2016) et des *Pandora Papers* (2021)*. Difficile de croire en son respect des droits des peuples à l'indépendance. L'Azerbaïdjan ne respecte pas la République de l'Artzakh (appelée aussi Haut-Karabagh) peuplée d'Arméniens depuis des millénaires et autoproclamée depuis 1991. Enclave au Sud-ouest du pays, à la frontière avec l'Arménie, ce territoire est disputé depuis des décennies. En 2020, une nouvelle offensive militaire est lancée par l'Azerbaïdjan, vidant en l'espace de quelques semaines la petite république démocratique de l'Artzakh de tous ses habitants (quelques 120.000 personnes). Le patrimoine culturel et religieux arménien est détruit, la république est dissoute. L'Azerbaïdjan ne s'arrête pas à l'Artzakh et menace aujourd'hui l'Arménie, profitant de la guerre en Ukraine pour développer son expansionnisme à l'ouest et menacer les Arméniens d'un nouveau génocide. Aussi, les propos du régime d'Aliyev concernant la Corse sont purement démagogiques et c'est un crime de s'en trouver flattés. Si la Corse avait été une enclave en Azerbaïdjan, le sort de son peuple aurait été celé aussi vite que la petite République arménienne qui mérite toute notre solidarité. ■

Fabiana Giovannini.

** Révélation sur des avoirs secrets de chefs d'États, de milliardaires et de criminels dissimulés dans des paradis fiscaux d'une part, fraude fiscale d'œuvres d'art couverte par des sociétés écrans d'autre part.*

---

langue c'est certain. C'est aussi notre rôle d'être vigilant sur les conditions de vie des réfugiés ukrainiens en Corse car ce sont des populations en situation de vulnérabilité.

Quels sont les dons et l'aide logistique dont vous avez le plus besoin ?

Il y a un personnage que j'adore... Pasquale Paoli qui a un jour dit que l'héroïsme c'est le sacrifice de soi-même. On a besoin d'argent pour aller en Ukraine parce que chaque voyage nous coûte 2000 euros. Plusieurs choses sont coûteuses pendant les voyages comme dormir dans un hôtel avec un parking sécurisé pour les dons par exemple. On a aussi besoin d'aide humaine pour accompagner les réfugiés, pour les rassurer... Accompagner les familles prend beaucoup de temps. Concernant les livres et les vêtements, on n'a pas les moyens de les amener. On donne la priorité au matériel paramédical pendant les voyages.

Également, au milieu de tout ça il y a des enfants, orphelins. Pendant la guerre aucune adoption n'est possible. J'ai été contactée l'année dernière par l'école Saint-Paul d'Aiacciu et depuis l'école œuvre pour les orphelins en Ukraine. Les enfants du CP au CE2 font des dessins pour les envoyer à l'hôpital de Kharkiv pour les orphelins et à Noël on a ramené 150 cadeaux pour eux. On prépare une troisième opération pour Pâques, le diocèse montre aux enfants de CP au CM2 que l'on peut faire quelque chose de désintéressé pour les enfants, et les enfants corses fabriqueront des petits cadeaux en pâte à sel. Les enfants ne parlent pas la même langue, n'ont pas la même culture, n'ont pas la même religion mais à travers les dessins et les petits cadeaux faits par les enfants corses, ils communiquent. Ce n'est rien mais ça fait plaisir aux enfants ukrainiens. On pourrait également collecter des jouets pour leur envoyer.

Quel est l'appel que vous lancez aujourd'hui ?

On a besoin que la solidarité soit relancée, on a surtout besoin de dons financiers, et de dons de matériel paramédical aussi bien de la part des professionnels que des particuliers. Au lieu de jeter une attelle par exemple vous pouvez nous la donner. J'ai également un message à faire passer : nous recherchons un local dans la microrégion d'Aiacciu, on peut discuter pour le prix.

Comment est l'état du moral des Ukrainiens restés au pays ?

J'entends deux sons de cloche, les ukrainiens fatigués par cette situation et qui veulent que ça s'arrête, puis une autre partie qui a la rage, souvent des gens qui ont perdu un proche. Quoi qu'il en soit, les ukrainiens ne veulent pas le retour à l'URSS et à la Russie. Il n'est pas aisé de combattre un peuple libre, les corses me comprendront. Les ukrainiens se battent pour leur culture, mais en face il y a un nombre supérieur de chair à canon, la force n'est pas du coté ukrainien, mais l'Ukraine protège sa terre. La question n'est pas de savoir si l'Ukraine va gagner mais quand elle va gagner, et qui restera pour la remettre en état. ■

Propos recueillis par Pauline Boutet-Santelli.

Sguardu di giuventù

François Joseph Negroni

« Il faut que le processus aboutisse »

François Joseph Negroni hè l'ùltimu arrivatu in a squadra reddazziunale d'Arritti. Giòvanu inginiore di 25 anni, hè un pruduttu di l'Università di Corsica è a Scola d'ingeniore PaoliTech. Vole impegnassi pè u so paese è maturisce digià belle riflessioni per l'avvene.

Présente-toi à nos lecteurs…
Je suis San Lurenzincu. J'ai 25 ans. J'ai toujours vécu à Bastia mais l'accroche au village a toujours été plus importante. Je suis responsable du bureau d'études des deux aéroports de Haute-Corse, Bastia et Calvi. Je m'occupe de toute la partie développement et mise en conformité par rapport à l'Union européenne. Les aéroports en Corse représentent un énorme enjeu social, sanitaire, d'ouverture sur l'Europe. On réduit un peu l'aérien au tourisme mais ça n'est pas que ça. Tout le monde est obligé de passer par l'avion. Il faut trouver des solutions pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux et c'est une grosse partie de mon travail.

Comment t'es-tu retrouvé à la Chambre de Commerce ?
J'ai fait mon stage de fin d'études dans les aéroports parce qu'ils travaillaient sur un gros projet sur les énergies renouvelables que j'ai dû mettre en place pour alimenter les avions à partir d'hydrogène et de photovoltaïque. On serait les premiers aéroports en Europe, et même au monde, à faire ça. Puis on s'est rendu compte que l'enjeu dépassait le simple stage et qu'il y avait énormément de choses à faire. Avec la fusion des deux chambres de commerce, on est en train de mutualiser sur les quatre plateformes. On a donc trouvé un accord pour qu'à la fois j'apporte mon expertise sur la partie aéronautique, et qu'en même temps j'ai une liberté d'action sur la partie développement durable.

Quelles études as-tu fait pour cela ?
Un bac Scientifique au lycée à Montesoru, puis une prépa intégrée Maths-Physique à Corti et j'ai enchaîné par l'école d'ingénieurs PaoliTech en spécialité énergies renouvelables.

Tu es donc resté en Corse ?
Oui. C'était un choix d'avoir une carrière professionnelle en Corse et de sortir de l'Université de Corse. Son histoire, le fait qu'on ait été privé d'université pendant trop longtemps, sa réouverture en 1982 après tant de luttes, je ne me voyais pas faire mes études ailleurs puisqu'elles étaient proposées à Corti.
Au final, ça a été un deal super gagnant. PaoliTech est une école très cotée dans ce secteur. Elle est en train d'acquérir une renommée nationale. On a les taux d'accréditation de titres d'ingénieurs les plus élevés. Il y a une énorme confiance dans l'école et nombre de nos jeunes ingénieurs rentrent dans de grosses boîtes comme EDF, etc. Elle s'ouvre à l'internationale, à l'Europe. Je n'ai donc aucun regret d'avoir fait mes études ici.

Une fierté ?
Exactement. On ne se rend pas compte de la qualité de cette université, c'est vraiment un axe que j'aime développer quand je discute avec de jeunes lycéens qui hésitent à faire leurs études ici. On a des professeurs qui sont renommés au niveau international sur l'énergétique, on a été les pionniers dans le développement de l'hydrogène vert, on a une école qui est à taille humaine, dix, douze par promo. On connaît les professeurs et les professeurs nous connaissent. Et puis surtout les cours sont adaptés au territoire, aux enjeux de la Corse et à son futur. C'est ce que j'étais venu chercher.

L'hydrogène, c'est le grand défi d'avenir au niveau énergétique ?
C'est un sujet un peu tabou, car c'est une solution qui se développe fortement, mais encore à un stade semi-expérimental, en ce sens où il y en a qui y croient, d'autres qui sont contre. Force est de constater que c'est vraiment une énergie d'avenir. L'Europe a misé des dizaines de milliards dessus, la France aussi. Moi j'y crois. L'avantage de ce vecteur énergétique, c'est qu'il peut servir de stockage comme de carburant, la production d'hydrogène vert a des fonctions et des enjeux multiples. Elle a toute sa place et un avenir vraiment radieux en Corse avec la production photovoltaïque.

Le stockage c'est justement un enjeu si l'on veut développer les énergies renouvelables et combattre le problème d'une production aléatoire…
L'étape suivante est de retranscrire Vignola à échelle opérationnelle. Pour prendre l'exemple des aéroports, un avion quand il arrive à quai, doit être rechargé électriquement. Aujourd'hui dans tous les aéroports de Corse, on a un groupe électrogène mobile au fioul qui est branché à l'avion. Avec les restrictions européennes, on doit se brancher au sol à une électricité plus conventionnelle. Si on se relie à EDF, on aura une électricité en grande partie carbonée et on alourdit davantage un secteur en tension puisqu'on sait que la production d'électricité en été c'est un sujet avec l'augmentation de la consommation. On

est donc parti de ce postulat et de l'obligation de couvrir les parkings en photovoltaïque pour développer l'hydrogène comme moyen de stockage de l'électricité et permettre à l'ensemble des avions d'être alimentés électriquement : 100 % en énergies renouvelables et 100 % produits sur le site de Poretta ! Ça a été étudié, démontré, présenté notamment à France Relance qui est intéressé par le projet et à l'Union des Aéroports Français. De nombreux aéroports se sont intéressés à nous, notamment l'aéroport de Lyon.

Quels sont les objectifs ?

Ffaire de nos contraintes – couvrir en photovoltaïque et alimenter les avions – un avantage pour faire marcher les entreprises locales, faire du renouvelable, utiliser une méthode créée à l'Université de Corse à Vignola, et l'exporter au niveau national et européen.
On a énormément d'entreprises performantes dans ce secteur, une Université et une école qui sort une dizaine d'ingénieurs tous les ans depuis une dizaine d'années. Une dynamique est en train de s'installer. Si l'on arrive à voir les enjeux énergétiques comme un potentiel d'emplois, un potentiel social et économique pour la Corse, on va faire quelque chose de grand, parce qu'on a une petite avance. Si on le voit comme une contrainte, on créera des tensions.

Tu t'investis aussi en politique, quel est ton parcours de ce point de vue ?

Je suis membre de l'Exécutif de Femu a Corsica et président du groupe *Socu Naziunalistu* à l'Assemblea di a Giuventù. J'ai toujours eu un attrait pour la chose publique, en m'intéressant à l'histoire de la Corse, à ses spécificités. En allant de plus en plus loin dans cette réflexion, on bascule dans le nationalisme et la recherche de plus d'autonomie. C'est comme ça vers 14-15 ans que j'ai commencé à m'y intéresser. J'ai attendu mes 20 ans pour véritablement franchir le pas et adhérer à Femu a Corsica. C'est un cheminement personnel qui m'a amené jusque-là.

Raconte-nous ton investissement au sein de l'Assemblea di a Giuventù ?

C'est une très belle expérience. Au lendemain des élections territoriales de 2021, quand les groupes se sont constitués, on a ressenti la tension des divisions du mouvement national. Chez les jeunes, on avait des réticences par rapport à ce qui se passait « chez les grands ». Plusieurs groupes nationalistes se sont créés mais on avait peur de ne pas pouvoir travailler ensemble, et on a démontré l'exacte contraire ! On a passé deux ans à sortir des rapports en commun, il n'y a jamais eu de problèmes, et on a fourni un travail collectif de grande qualité, reconnu par l'Exécutif, et par la présidente de l'Assemblée de Corse. On a démontré qu'on pouvait mettre de côté les étiquettes politiques.

Tu as suivi quels sujets plus particulièrement ?

J'étais dans les commissions économiques et affaires européennes. D'une famille d'agriculteur, j'ai toujours été impliqué dans ces questions-là, j'ai donc travaillé sur la question agricole.

Que penses-tu justement de la crise agricole ?

Il y a ici énormément de problèmes et les discussions actuelles au niveau français ne sont pas du tout adaptées à la Corse. Ça rejoint les discussions sur l'autonomie. On a des spécificités d'accès au foncier très différentes par rapport au Continent ou à l'Europe de manière générale. On a aussi des besoins de recherche d'autonomie alimentaire, des problèmes de transport, des complications au niveau de la politique agricole commune. La PAC a été créée au départ pour contrer les dynamiques de mondialisation et avoir une agriculture compétitive. Elle a été modifiée pour favoriser la spéculation foncière, la possession de terres au détriment de la production. Les agriculteurs corses essaient de produire mais ils ne sont pas bien accompagnés, contrairement à d'autres qui ont énormément de terres avec une production qui n'est pas à la hauteur des terrains qu'ils possèdent. Ici on milite pour qu'il y ait des changements de critères de PAC davantage axés sur la production. Il y a aussi la problématique du revenu évidemment, de la retraite, mais nos problèmes sont très spécifiques.

Que penses-tu du processus d'autonomie ?

Je suis d'une génération qui n'a pas connu les précédents processus. Aussi si on rate cette étape-là, on repart pour 20 ou 25 ans ! Bien sûr il y a des problèmes de calendrier, de méthodes, d'interlocuteurs, mais ça fait 60 ans que le mouvement national, s'est reformé autour des questions d'autonomie. Aujourd'hui on arrive à l'aboutissement d'un combat qui a duré trop longtemps, il faut que dans l'avenir nos enfants puissent voir l'autonomie comme quelque chose de normal et de banal. On y croit fortement. Tout ne fonctionne pas, on est d'accord. Mais il y a des avancées. Si en 2021, on m'avait dit à titre personnel qu'en 2023-2024, on discuterait de l'autonomie, j'aurais dit ça n'est pas possible. Parce qu'on a connu le déni démocratique. On a vécu les victoires de 2015, 2017, 2021, pour ne parler que des élections territoriales, avec l'espoir que la démocratie règne et qu'un processus naturel voit le jour. Puis on a vécu Macron et Chevènement, nos présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de Corse fouillés au corps, on a vécu à la fois le déni démocratique et ces discussions. Donc malgré les vents contraires, les contraintes, il faut aller de l'avant, et il faut que le processus aboutisse.

> **On a vécu à la fois le déni démocratique et ces discussions. Donc malgré les vents contraires, les contraintes, il faut aller de l'avant, et il faut que le processus aboutisse.**

Que penses-tu de la jeunesse aujourd'hui ?

La jeunesse corse a une culture politique supérieure à ce qu'on peut voir sur le Continent, mais la dérive que connaît l'Europe au niveau des extrêmes et le monde au niveau des réseaux sociaux et des *fake-news* qui pullulent dans la société nous affectent aussi. Je milite pour qu'à l'école on puisse comprendre le fonctionnement des institutions, de la Collectivité, etc. Il faut combattre démocratiquement cette dérive des extrêmes mais par sa facilité de pénétration dans la jeunesse, en proposant des solutions qui ne sont ni faisables, ni réalistes, ils ont le pouvoir d'impacter facilement les jeunes.

Comment t'es-tu intéressé à Arritti ?

Arritti a toujours été présent autour de moi. Depuis petit, je l'ai toujours eu à portée de main. Il y a quelques mois, j'ai commencé à m'y intéresser de plus près, en discutant avec des contributeurs. J'avais peur de ne pas être à la hauteur. Quand on publie quelque chose dans Arritti, ça reste, c'est lu, j'avais donc cette humilité face à l'écriture, et puis un jour on franchit le pas, et c'est ce que j'ai fait.
Aujourd'hui on a une équipe avec plusieurs jeunes dans la tranche d'âge entre 20 et 30 ans. Avec des personnes aussi qui ont plus d'expériences, qui sont là pour transmettre à cette nouvelle génération, qui a une vision nouvelle, qui sont là pour contribuer, apporter des choses. Je crois que ce journal a su véritablement s'inscrire à chaque fois dans l'histoire avec de nouvelles idées et une nouvelle génération. S'il est toujours présent aujourd'hui, c'est qu'il mérite d'exister. ■

U Fundatore

Avanzemu. Cosa averìa pensatu è dettu Màssimu Simeoni di stu passu novu strappatu in Parigi? Forse cum'ellu a dicìa stessu in 2017, ind'è st'artìculu scrittu dopu à dui anni di naziunalìsimu à e rispunsabilità, travagliu pò ci hè! Ci hè sempre bisognu di luttà, pè i prublemi cutidiani, cum'è pè a ricunniscenza di u drittu di u pòpulu corsu à ammaestrà l'avvene.

Tuttu andarà megliu?

par Max Simeoni

S'ellu hè difficiule di dì tuttu va bè, pudarebbe dìssisi chì tuttu andarà megliu? Personne ne peut être satisfait mais pour des raisons différentes qui dépendent d'a priori sur le but recherché.

La liste des récriminations proférées est commune: transports maritimes, terrestres, vie chère malgré l'enveloppe de Continuité Territoriale, essence et gazole de même malgré raréfaction de TVA, tourisme «moteur principal du développement» qui tousse, agriculture aux abois... Tous les acteurs réclament «l'aide» des autorités de l'État, de la Région, de l'Europe pour tenir ou pour créer. Oui elles viennent, saupoudrer ou par tranches échelonnées... Elles sont de règle insuffisantes, lentes (paperasserie, bureaucratie, financements croisés...). Temps perdu, argent perdu. En fin de programme, la situation a évolué et on est toujours en retard d'une guerre...

Le PEI par exemple, des «millions, des millions», quelques améliorations certes, pour constater ce qui manque pour combler le retard en infrastructures qui avait justifié cet «effort» de l'État qui concède une petite rallonge pour faire accepter le tarissement de ces fonds en période de crise...

Un autre exemple. Il y a 40 ans, Gaston Deffere perce le tunnel de Bastia pour libérer la circulation asphyxiée.

Rien n'est résolu malgré la quatre voies de sortie récente. Le parc automobile ne fait que croître. Plus de voitures, plus de villages dortoirs, plus de résidences secondaires dans le piedmont, de rond-points coûteux qui fluidifient mal, de constructions banlieusardes, de commerces, de hangars échelonnés le long du littoral, recul des espaces agricoles et des espaces protégés du bord de mer, gâchis des sites.

Et quelle est l'idée relancée pour en sortir, par des politiques et la CCI qui gère ports et aéroports et encaisse les taxes: le grand port à la Carbonite qui sera, s'il se fait, dans 10 ou 40 ans... et les grandes idées sans effets positifs durables n'ont jamais manqué. La nouvelle municipalité natio de Bastia cherche à fluidifier avec les petits moyens dont elle dispose à court terme (amendes, stationnements payants, transports navettes...) en espérant dégager des moyens nécessaires à son programme électoral.

Les politiques ressassent les mêmes clichés incantatoires.

Quel est le nonagénaire qui n'a pas entendu parler de la filière bois au moins une fois chaque année de sa vie? On peut continuer à survivre en espérant?

Avec les moyens institutionnels actuels, on peut arracher quelques miettes de temps de sursis et se laisser bercer de plans mirifiques qui se sont le plus souvent révélés pervers à leur mise en œuvre comme celui de la mise en valeur agricole dans la plaine orientale stoppé à Aleria en 1975. Le peu d'agriculture restante a été «aidée» sinon elle aurait été réduite au potager dans le jardin du retraité. Les terres agricoles subissent de nos jours l'emprise de la spéculation foncière immobilière, tolérée par l'État. Ses agents ne se paient pas de mots et en investissant d'abord sur les terrains faciles à la construction ils réalisent un développement linéaire le long des routes dense de style banlieue auquel les jeunes générations s'habitueront ou auront peu chance d'y remédier.

L'Adec a créé «Corsica statistica» pour fournir des données utiles sur les évolutions économiques et éclairer les entrepreneurs et les décideurs. Le problème est en amont même si l'initiative a son utilité. La question à se poser est de savoir pourquoi, quoi qu'il soit dit ou qu'il soit fait, on reste dans le marasme. À des résultats identiques et constants, il y a en simple logique, les mêmes causes profondes qui provoquent les mêmes maux (désert rural, exode massif, choc migratoire...)

L'explication natio est la seule qui existe. La Corse a été conquise par les armes d'un Roi de France le plus puissant de son temps, le Peuple corse a été nié par la République jacobine impérialiste à vocation «universelle» devenue la seule propriétaire légitime selon sa loi de ce territoire insulaire et en disposant selon ses besoins: géostratégiques, ses matières premières (forêts, minerais, amiante...) et surtout comme réservoir d'hommes (colonies, guerres...) et tout récemment accueil de l'exode des pieds noirs puis tourisme de masse (*Hudson Institute* et Setco).

Mis à mal par ce jacobinisme républicain où l'école a joué le rôle de lavage de cerveau et de dévalorisation de tout trait identitaire, nié, désorienté, le Peuple corse encore vivant a fini par réagir, par protester, par dénoncer, par réclamer justice. Il s'est débattu et ce faisant il a pu faire quelques erreurs mais dans ce rapport de force il a la raison du faible, de l'opprimé qui veut faire prendre fin à l'injustice, qui refuse la loi du plus fort, le droit de vivre digne tout simplement.

La première étape est franchie, les natios ont la légitimité du suffrage universel mais il faut attaquer une autre étape, celle de la reconnaissance par la loi de l'existence du Peuple corse et de ses droits d'avoir les moyens législatifs et financiers de l'assurer. La voie démocratique s'impose, démocratie participative, transparente et solidaire. Elle est imparable dans ces temps glauques et médiocres. Il convient d'éviter la négociation qui freine, qui hypothèque l'avenir, sous prétexte de réalisme à la petite semaine. Négocier est indispensable, prendre le peu qui est accordé mais qu'il soit clair que le compte n'y est pas. Ainsi pas de surprise pour quiconque et ne pas à avoir attendre trop longtemps pour pouvoir rebondir car le temps est compté pour la simple survie du Peuple.

Les natios ont fait au mieux, ils ont dégagé des options opérationnelles pour le rural, l'énergie, les transports, les échanges internationaux et méditerranéens, etc.

Ils doivent pour être crédibles gagner encore plus de confiance en convaincant par les arguments et par l'exemple. Tamanta Strada à fà! Ma si pò fà più prestu a siconda tappa cù assai sudore. ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

N° PC : 2013RJ4100 - Suivant jugement du 20/02/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **CONCEPT DESIGN (SARL) -** l entreprise générale de btp travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 5 rue Jean Casale 20200 BASTIA - 527 931 828 RCS Bastia

N° PC : 2022RJ5471 - Suivant jugement du 20/02/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **SAVOIE (SAS) -** La création l'acquisition l'exploitation la prise en location gérance de tout fonds de commerce de restaurant (grande restauration) glacier salon de thé bar à vins épicerie fine - 3 rue Neuve Saint-roch 20200 BASTIA - 827 684 267 RCS Bastia

N° PC : 2023RJ5558 - Suivant jugement du 20/02/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **VANZELLA Stefana -** Moriani Plage route Timone 20230 SAN-NICOLAO - 797 773 645 RCS Bastia

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

ISULA MARE CAPITAL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA
20169 BONIFACIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 20 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ISULA MARE CAPITAL
Siège social : Lieudit Sennola, 20169 BONIFACIO
Objet social : La gestion d'un portefeuille de titres que la Société se propose d'acquérir.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Stella LOPEZ, demeurant à Cavallo Morto, 20169 Bonifacio
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 février 2024 à BASTIA, enregistré le 13 février 2024 au SIE - BASTIA - dossier 202400003347 / référence 2B04P312024A00158 :
LE PACHA BASTIA SASU, sise Immeuble Sirocco Lupino, 20600 Bastia, immatriculé au greffe de Bastia sous le numéro 828688895.
A cédé à : PACHA SUD SAS au capital de 1000 euros, sise Immeuble Sirocco Lupino, 20600 Bastia, immatriculée au greffe du de Bastia sous le numéro 981796691.
Moyennant le prix de 90000 euros son fonds de commerce de Pizzeria, sandwicherie, salon de thé restauration rapide et petite restauration livraison à domicile exploité Immeuble Sirocco Lupino, 20600 Bastia.
Entrée en jouissance au 1 février 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance au Cabinet de Maître SEBASTIANI Sébastien, avocat, 11 bis Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA a.

GAEC L'ORU DI CORSICA
Au capital de : 47 000 euros
Village - 20215 Venzolasca
RCS BASTIA : 814 914 263
DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22 février 2024, a décidé la dissolution anticipée du GAEC L'ORU DI CORSICA, au capital de 47 000 euros, et dont le siège social est situé village, 20215 Venzolasca, à compter du 21 février 2024.
Monsieur Jean-Auguste MARSILI, né le 1er décembre 1975 à Bastia, demeurant Casa Funtanella, Piova, 20215 Venzolasca, a été nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation a été fixé au village, 20215 Venzolasca.

Pour avis et mention

U FILANCIU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LOZZI - 20130 CARGESE
522 602 218 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 26 février 2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de pêche maritime de loisir, et plus généralement les loisirs nautiques, et de modifier en conséquence l'artícle 2 des statuts.

Pour avis. La Gérance

AMELIA CROISIERES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE DORIA 20169 BONIFACIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 20 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AMELIA CROISIERES
Siège : 23 Rue Doria, 20169 BONIFACIO
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Le transport maritime et côtier, régulier ou non, de passagers, les promenades en mer, l'exploitation de bateaux d'excursion, l'organisation de croisières
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Jessica MOTTE, demeurant au 23 Rue Doria, 20169 BONIFACIO
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS. La Présidente

EURL FRAGULE
Au capital de 1000 euros
Siège social est à FARINOLE (20253), La Marine
RCS 830 316 766 RCS BASTIA.

Aux termes d'une décision en date du 25/02/2024, l'associé unique et gérant a décidé, à compter de ce jour, de modifier la dénomination sociale qui devient EURL POLY-NEGOCE, de modifier l'objet social qui devient :
Agent commercial, intermédiaire de commerce et de représentation commerciale, et de remettre en activité la société.
Les modifications seront effectuées au RCS de BASTIA.

Le gérant, Cyrille PROVENT.

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. - Tél : +33495202525. Fax : +33495516621. - Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Collecte et recyclage des mégots des cendriers extérieurs des sites de la Collectivité de Corse
Numéro de référence : 2023-1DMG-0344
Date limite de remise des offres : 27 mars 2024 à 12h00.
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 février 2024

AJL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT FONTANACCIA, MUSELLA, 20169 BONIFACIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 19 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : AJL
Siège : Lieudit Fontanaccia, Musella, 20169 BONIFACIO
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : La vente au détail de vêtements, prêt-à-porter, accessoires de mode et maroquinerie, en boutique ou en ligne
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers autres que les conjoints ou descendants des associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Thomas TERRAZZONI, demeurant au lieudit Fontanaccia, 20169 Bonifacio
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS. Le Président

Publicità

Vous souhaitez faire paraître
votre publicité dans Arritti, contactez
Ange Giovannini au 06 81 54 73 98
ou par mél **arritti2@wanadoo.fr**
Vous pouvez aussi envoyer
un message via notre site internet
www.arritti.corsica

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

FAIRE DES ÉCONOMIES C'EST FACILE... ISOLEZ VOTRE TOIT !

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime sur corse.edf.fr/agirplus/et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Adobe Stock

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.